



## Communiqué de presse

# Trois administrations de la santé rejoignent le même bâtiment

BRUXELLES, 09/02/2018.- Le SPF Santé publique, l'Inami et l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé (AFMPS) vont intensifier leur collaboration. Ils partageront bientôt le même immeuble, le *Galilée*. Maggie De Block, ministre des Affaires sociales et de la Santé publique et Jan Jambon, le ministre de l'Intérieur, ont reçu le feu vert du conseil des ministres, aujourd'hui 9 février 2018, pour le contrat de sous-location du bâtiment. Les collaborateurs des trois organismes y travailleront à partir de 2020.

Maggie De Block: « Les collaborateurs de ces trois institutions travaillent dans différents domaines de la santé publique. En partageant le même bâtiment, ils pourront travailler plus étroitement ensemble. Cela permettra d'encore améliorer la qualité du service pour nos citoyens et de leur faciliter la tâche: toute personne ayant des questions sur la santé publique pourra s'adresser à une seule adresse. »

Le 12 mai 2017, le Conseil des ministres a donné son feu vert à l'acquisition du bâtiment Galilée, en partie par achat et en partie par location. Le Conseil des ministres a approuvé aujourd'hui le contrat de sous-location entre la Régie des bâtiments et l'Inami, ce qui permet désormais de planifier les détails pratiques du déménagement. A partir de 2020, le personnel des trois administrations emménagera dans le bâtiment Galilée.

En tant que gestionnaire immobilier fédéral, la Régie des bâtiments sera responsable de la gestion et du paiement des loyers pour le SPF Santé publique et l'AFMPS.

### Coordination renforcée

Les trois organisations accorderont leurs activités entre elles au niveau stratégique et opérationnel. Sur le plan stratégique, il y aura un renforcement de la coordination de la politique dans le cadre des objectifs fédéraux de santé et des grandes réformes. Sur le plan opérationnel, les processus et les activités des trois organisations seront mieux harmonisés et dans certains cas, elles les partageront.

...

...

### **Environnement de travail de qualité**

Les collaborateurs des administrations de la santé pourront compter sur un confort supplémentaire dans le nouveau bâtiment. Les trois organismes travaillent en effet sur un nouveau mode de travail, dans lequel une coopération saine et durable est essentielle.

### **Services de support en commun**

Grâce à ce déménagement, l'Inami, l'AFMPS et le SPF Santé publique auront la possibilité d'organiser en commun et de coordonner les services de support tels que l'ICT, la gestion technique de l'immeuble, les travaux de traduction. Cette centralisation des services permettra de réaliser des gains d'efficacité et d'assurer ainsi une meilleure utilisation des fonds publics disponibles.

### **Redesign des administrations de santé**

Le regroupement dans un bâtiment fait partie d'un programme plus large de redesign des administrations de la santé. L'objectif du redesign est de renforcer la collaboration entre les administrations fédérales compétentes en matière de politique de santé et d'assurance soins de santé et indemnités, tant au niveau stratégique qu'au niveau opérationnel.

Les fonctionnaires dirigeants des administrations concernées et toutes les parties prenantes ont été consultés dès le début du projet. La vision a également été harmonisée au niveau politique au sein du gouvernement fédéral.

Info ? Audrey Dorigo, attachée de presse  
Tel : 0032 475 77 84 03  
Mail : [audrey.dorigo@minsoc.fed.be](mailto:audrey.dorigo@minsoc.fed.be)  
Twitter: @Maggie\_DeBlock